

# DÉLIBÉRATION

## N° CS-2020-14

**OBJET:** Élection des Vice-présidents

Nombre de membres en exercice : **26**  
Nombre de membres présents lors de la délibération : **26**  
Nombre de membres ayant donné procuration : **0**  
Date de convocation : **25/08/2020**  
Date d'affichage : **27/08/2020**

L'an deux mille vingt, le deux septembre,

Le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la Commune d'Estang sous la présidence **Monsieur Philippe SAUQUES, Président**

Secrétaire de séance : **Monsieur Arnaud LATAPIE**

Membres présents : DUFFAU Jean-Claude, VETTOR Claude, PASQUIER Henri, TINTANÉ Isabelle, DELHOSTE Pierre, BAQUE Aline, LABURTHE Joël, DAVID Christian, REQUENA Julien, NALIS Patrick, FEUILLET-GALABERT Patricia, DESJARDINS Lionel, DUPRAT Cathy, LAGOUANELLE Jean-Noël, PRENERON Laurent, SOURBETS Bernard, DARTIGUE Christian, SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, LATAPIE Arnaud, BARSACQ Franck, CLAVE Gabrielle, DUPUY Alain, EXPERT Didier, FRENOT Thierry, MAURAS Marie-Claude.

Membres absents et excusés : -

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-1 à 3,

Vu la délibération du Comité Syndical fixant le nombre de Vice-présidents à trois (3),

Monsieur le Président rappelle que l'élection des Vice-présidents intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour l'élection du Président. Les Vice-présidents prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier Vice-président. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

- Élection du Premier Vice-président :

Messieurs LABURTHE Joël, et VETTOT Claude, présentent leurs candidatures.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **26**
- bulletins blancs ou nuls : **0**
- suffrages exprimés : **26**
- majorité absolue : **14**

Ont obtenu :

- M. LABURTHE Joël : **16 voix**
- M. VETTOR Claude : **10 voix**

**M. LABURTHE Joël ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier Vice-président.**

- Élection du Second Vice-président :

M. TROTTA Pascal présente sa candidature.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **26**
- bulletins blancs ou nuls : **7**
- suffrages exprimés : **19**
- majorité absolue : **10**

A obtenu :

- M. TROTTA Pascal : **19 voix**

**M. TROTTA Pascal ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Second Vice-président.**

- Élection du Troisième Vice-président :

M. NALIS Patrick présente sa candidature.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **26**
- bulletins blancs ou nuls : **11**
- suffrages exprimés : **15**
- majorité absolue : **8**

A obtenu :

- M. NALIS Patrick : **15 voix**

**M. NALIS Patrick ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Troisième Vice-président.**

**Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.**

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits

Le Président,  
Philippe SAUQUES

